



RESIDENCE JOSEPH CAUPERT
ETABLISSEMENT HEBERGEANT DES
PERSONNES AGEES DEPENDANTES
48190 LE BLEYMARD

Tél. : 04 66 48 61 15

Fax : 04 66 48 65 92

E-MAIL : maison-de-reteaitte.bleymard@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 31 OCTOBRE 2016

PRÉSENTS : DELBLAT Georgette, DOMERGUE Pierre, PIGEYRE Paul, CAUPERT Bernard, CASTAN Hélène, AMOUROUX Marie Rose.

ABSENTS EXCUSÉS : GALZIN Jacqueline, GERVAIS Jacky.

ASSISTAIENT À LA SÉANCE : JULIEN Patrick, directeur général
ROUX Roselyne, cadre administratif

14h00, Mme ROUX ouvre la séance et remercie les membres présents.

① Compte-rendu de la précédente réunion

Mme ROUX demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale s'ils ont pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion et si des observations sont à formuler : néant.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité ce compte-rendu.

② BP 2017

Mme ROUX affirme qu'il n'y rien à signaler à part une augmentation modérée nécessaire. Les résidents souhaitent plus de personnel... mais augmentation du prix de journée (+0,51%) ! Un travail sur les organisations va être réalisé pour mieux définir la répartition des charges de personnel. M. CAUPERT s'interroge sur la charge relative aux repas fournis à l'association « Le Sentier ». Mme CASTAN précise que cela représente une charge supplémentaire de travail. M. JULIEN précise que cela va représenter des recettes supplémentaires.

③ Point sur les travaux

Les travaux de réfection de la toiture sont terminés et ceux de la chaufferie biomasse (pour la production d'eau chaude solaire) ainsi que l'isolation de l'aile sud sont en cours. Deux subventions ont été obtenues pour financer à hauteur de 60% :

- la chaufferie biomasse (plaquettes) ;
- les panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

④ Election des membres à la conférence territoriale

M. CAUPERT Bernard se propose pour être membre titulaire et Mme AMOUROUX Marie Rose pour être membre suppléant.

⑤ Divers

Mme DELBLAT est satisfaite des repas en général. Il en est de même pour les familles.
Le loto du 22 janvier 2017 se déroulera à la salle des fêtes du village.
Il est envisagé le recrutement en contrat civique d'une personne pour du soutien aux animations.

15h15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée